

DÉLIBÉRATION

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CD13 – AIDE A LA GESTION DE L'EAU 2023 MISE EN SÉCURITÉ DU CHEMIN DE CADÉROUX

L'an deux mille vingt-trois, le **4 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28/03/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Procurations : **Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Evelyne COQUERAN**

N°2023-026

Monsieur le Maire explique que pour des raisons de sécurité et de traitement du ruissellement des eaux, l'ensemble des travaux de construction des habitations riveraines étant terminés, il est temps d'engager des travaux de mise en sécurité et de goudronnage du chemin communal de Cadéroux. Pour mener à bien ce projet, il souhaite faire une demande de subvention au Département.

**Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide à la gestion de l'eau.

ADOpte le plan de financement suivant :

Montant H.T. du Projet :	38 980.00 €
Aide du Département (60% du HT) :	23 388.00 €
Autofinancement de la commune :	15 592.00 €
TVA financée par la Commune :	<u>7 796.00 €</u>
Montant total TTC :	46 776.00 €

Echéancier prévisionnel : 2^e semestre 2023

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04 avril 2023.**

**Le Maire,
Patrick PIN**

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN**

